

coopératif bien concerté afin d'accroître la population. Plus que toute autre chose, cet effort contribuera à augmenter notre productivité et notre prospérité et à relever nos conditions nationales.

Un banquier a émis une idée qui m'a frappé. Ce banquier suggère que les autorités, tant fédérales que provinciales, devraient établir une commission consultative dont les membres seraient des citoyens de réputation et d'expérience, choisis dans les diverses régions du pays. Il ajoute que cette action nous serait très profitable. Si l'on examine les conditions immédiatement avant la guerre et durant les hostilités, on ne peut s'empêcher d'apercevoir la puissante impulsion imprimée à l'effort national par de simples profanes, par des citoyens versés dans leurs propres spécialités, et qui ont consacré leur temps et leur énergie aux activités de la guerre. Tous ces hommes ont-ils disparu en même temps que la guerre? Ne se trouve-t-il pas, dans chaque région du Canada, des citoyens qui seraient prêts à s'associer intimement aux gouvernements du pays à titre de corps consultatif et contributif dans l'effort supérieur à celui de la guerre, à l'effort de la paix, lequel consiste à coloniser notre vaste domaine, à accroître l'unité du Canada ainsi que notre conscience et notre fierté nationales, et à veiller et travailler à leur développement général?

Ces exhortations, qui ne vous ont rien coûté, sinon votre patience, cloront mes remarques pour le moment. J'ai été fortement un homme de parti. Je crois encore aux principes qui ont guidé ma vie publique; je crois cependant que d'autres hommes, qui ont adhéré à d'autres principes, sont des citoyens tout aussi honnêtes et sincères que je l'ai été.

L'honorable M. CASGRAIN: Très bien, très bien!

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Je regrette qu'un aussi grand nombre d'entre eux souffrent de malentendu et de mauvaise orientation. Et si mes remarques peuvent les éclairer et les amener à écarter les vieilles théories, les vieux reflets de gloire et de renommée dans les luttes de partis, j'aurai la satisfaction d'avoir accompli œuvre utile et de voir les citoyens du Canada coopérer dans l'adoption des meilleures méthodes susceptibles de contribuer à l'avancement et au développement de notre pays.

L'honorable N. A. BELCOURT: Honorables messieurs, je me joins à mon très honorable ami (l'honorable sir George E. Foster), et j'exprime avec lui ma vive satisfaction et ma grande joie à la nouvelle que le gouvernement des États-Unis et le gouvernement français en sont venus à une entente pour mettre la guerre hors la loi, cette entente comportant l'adop-

Le très hon. sir GEORGE E. FOSTER.

tion des mesures et des moyens propres à cette fin. Sous la direction du très honorable monsieur, et de concert avec lui, dans les efforts de la branche canadienne de la Société des nations, je crois que cette action de la part de la France augure bien de la sincère et cordiale coopération de la grande République américaine dans l'œuvre générale de la Société des nations. Il me semble que le gouvernement de ce puissant Etat, pour être logique avec l'action qu'il vient d'exercer, devra en définitive reconnaître que sa participation à l'œuvre de la Société des nations est essentielle. Ne pouvons-nous pas croire que bientôt cette République assumera sa pleine part dans l'accomplissement du devoir que se sont assigné toutes les grandes nations de l'univers?

Me permettez-vous—sans y être poussé par la seule tradition—de féliciter celui qui a proposé (l'hon. M. Little) l'adresse et celui qui l'a appuyé (l'hon. M. Lacasse)? L'expérience que nos deux nouveaux collègues ont acquise dans leurs sphères d'action respectives nous sera très précieuse dans nos délibérations.

Je désire exprimer ma gratitude au gouvernement en fonctions, qui a élevé au Sénat mon ami et collègue d'Essex (l'hon. M. Lacasse), marquant ainsi sa reconnaissance de la part croissante que les Canadiens-Français ont prise dans les affaires publiques du pays, notamment dans la province d'Ontario. C'est une reconnaissance de l'effort grandissant et très heureux de la part de la minorité dans cette province en vue du développement provincial, surtout dans la région du nord. Mes compatriotes qui, plus peut-être que tout autre en ce pays, possèdent des aptitudes spéciales au défrichement du sol, et dont l'esprit d'aventure et le désir de colonisation les induisent à transformer les forêts en champs fertiles, ont été très en vedette durant les dernières années, plus même que ne s'en rend compte la population de cette province ou celle du Canada. Permettez-moi de vous donner un exemple. Peu de temps après la guerre, à Kapuskasing, localité située sur le chemin de fer Transcontinental, environ trois cents soldats revenus de la guerre s'établirent. Ils reçurent des terres à très bon compte, on leur construisit des bâtiments et maisons, on leur prêta de fortes sommes d'argent, en vue d'établir en permanence dans cette partie du pays une communauté rurale heureuse. Malgré cette aide généreuse, cet établissement fut bientôt un complet insuccès. Dans l'espace de trois ans, presque tous ces nouveaux colons avaient quitté l'endroit. Mes compatriotes en prirent immédiatement possession, et sans aucune aide, si ce n'est l'énergie de leurs bras, leur bonne volonté et leur détermination, ils se mirent à l'œuvre et établirent une commu-